

Étude économique du Royaume-Uni, 2007

Quels bénéfices le Royaume-Uni a tiré de la mondialisation ?

Quels sont les défis budgétaires ?

Que faut-il faire pour rehausser le niveau de qualification ?

Comment les dépenses scolaires peuvent-elles gagner en efficience ?

Comment améliorer le fonctionnement du marché du travail ?

Que faire pour stimuler la croissance de la productivité ?

Que faire pour préserver la compétitivité fiscale sans diminuer les recettes ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

L'Observateur ocde

Résumé

L'accueil favorable réservé par le Royaume-Uni à la mondialisation a contribué à de solides performances en matière de croissance. Le PIB par habitant est aujourd'hui le troisième du G7, alors qu'il occupait la dernière place il y a 10 ans. La croissance du PIB étant depuis plusieurs années voisine de son taux tendanciel d'environ 2¾ pour cent, il semble que l'amplitude du cycle économique soit aujourd'hui plus réduite qu'au cours des décennies précédentes. Ces bonnes performances sont imputables non seulement à la volonté de saisir les possibilités offertes par la mondialisation, mais aussi à la qualité du dispositif institutionnel dans lequel s'élabore la politique monétaire et budgétaire, ainsi qu'à l'existence d'une période de croissance vigoureuse des partenaires commerciaux.

Malgré les délocalisations, l'emploi n'a cessé de croître et le chômage est bas. La situation de nombreux travailleurs peu qualifiés sur le marché du travail doit toutefois bénéficier de nouvelles améliorations. Le taux d'activité de certaines catégories est faible ; d'autres souffrent d'une insuffisance d'incitations à évoluer professionnellement. Soucieuses de renforcer la capacité d'adaptation de la main-d'œuvre, les autorités ont investi dans l'éducation. Elles consacrent aussi plus de crédits à la lutte contre la pauvreté et traitent les points faibles des transports et du système de santé. Le déficit budgétaire reste important et il faudra se préoccuper, au cours des prochaines années, de ralentir la croissance des dépenses publiques, tout en consacrant plus d'efforts à leur optimisation. Dans ce contexte, la mondialisation sera porteuse d'autres fruits si les autorités relèvent les défis ci-après.

Améliorer les perspectives qu'ont les travailleurs les moins qualifiés de tirer parti de la mondialisation

- Les avantages de la mondialisation étant potentiellement plus importants si la main-d'œuvre est flexible, l'enseignement élémentaire et secondaire doit s'assurer que tous ses élèves ont acquis les compétences de base avant la fin de leur période de scolarisation à temps complet.

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique du Royaume-Uni pour 2007. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

- Des efforts supplémentaires doivent viser à améliorer l'instruction des jeunes gens issus de milieux socio-économiques peu favorisés. Il serait utile d'accélérer la mise en place d'une répartition plus équitable des crédits scolaires et d'encourager davantage les meilleurs enseignants à rejoindre les écoles les plus défavorisées.
- Il convient de mieux inciter certaines catégories – deuxièmes apporteurs de revenu, parents isolés, bénéficiaires de prestations d'incapacité – à rejoindre la population active et progresser professionnellement. Peut-être faut-il pour cela abaisser les taux marginaux d'imposition effectifs et fournir davantage de services de prise en charge des enfants. Une hausse plus lente du salaire minimum pourrait aussi améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés.

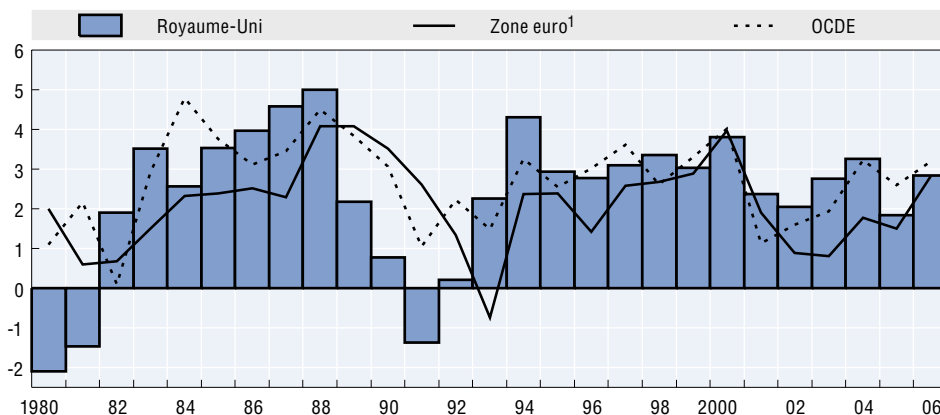
Améliorer les conditions dont jouissent les entreprises pour faire croître leur productivité et créer des emplois

- Les règles d'urbanisme devraient donner plus de poids aux considérations économiques, afin de promouvoir l'entrée d'entreprises sur le marché ; les plans locaux d'occupation des sols doivent libérer davantage de terrains pour les opérations immobilières.
- Il faudrait veiller à investir suffisamment dans les infrastructures de transport, tout en étudiant le potentiel de réduction de la congestion routière que recèle la généralisation de la tarification routière.
- Il faudrait renforcer la compétitivité fiscale en poursuivant l'élargissement de la base d'imposition des entreprises, tout en en diminuant le taux. L'imposition des sociétés devrait être simplifiée et, peut-être, transférée sur des facteurs moins mobiles. ■

Graphique 1.

CROISSANCE FORTE DU PIB

Variation en pourcentage
du PIB réel



1. Rupture de série en 1991 : Allemagne de l'Ouest jusqu'à cette date, l'Allemagne totale par la suite.

Source : OCDE (2007), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et perspectives*, n° 81 – base de données en ligne.

Quels bénéfices le Royaume-Uni a tiré de la mondialisation ?

Être à la hauteur des défis de la mondialisation : tel est le thème dominant de cette *Étude économique*. Par rapport à ses grands voisins européens, le Royaume-Uni s'est montré plus enclin à s'adapter aux forces économiques internationales. En témoignent son soutien au libre-échange, son ouverture à l'investissement direct étranger, la volonté d'ouvrir les marchés du travail aux ressortissants des États qui ont rejoint l'Union européenne en mai 2004, l'adoption de politiques de la réglementation prônant l'efficacité, ainsi qu'un cadre d'action macroéconomique qui a renforcé la capacité d'adaptation de l'économie. Cette propension à s'emparer des possibilités offertes par la mondialisation bénéficie le plus souvent d'un large soutien chez les principaux protagonistes que sont notamment la classe politique, les dirigeants syndicaux et les employeurs. Cette attitude a été récompensée par une performance économique en hausse. Le PIB par habitant britannique est désormais le troisième du G7 (derrière les États-Unis et le Canada), alors qu'il fermait la marche il y a dix ans. Il a aussi amélioré son classement au sein de la zone OCDE. Depuis plusieurs années, la croissance du PIB avoisine son taux tendanciel de 2¾ pour cent environ, ce qui semble dénoter une amplitude de cycle économique plus réduite aujourd'hui qu'au cours des décennies précédentes.

Dans un contexte d'activité soutenue ces dernières années, une forte immigration a contribué à modérer les tensions des marchés du travail. Malgré une lente remontée depuis deux ans, en particulier parmi les jeunes quittant l'école sans qualifications, le taux de chômage, à 5½ pour cent environ, demeure relativement faible. L'inflation des prix à la consommation a temporairement atteint un pic très légèrement supérieur à 3 % en début d'année, à cause en partie de hausses inhabituelles des prix de l'électricité et du gaz, mais est depuis redescendue tout juste sous les 2 %. En ce qui concerne l'avenir, les hausses des taux d'intérêt de l'année dernière et la récente instabilité des marchés de capitaux devraient ralentir le marché du logement. Avant les turbulences de ces marchés, l'OCDE prévoyait une croissance de 2¾ pour cent cette année et de 2½ pour cent l'an prochain, avec une inflation toujours proche de l'objectif de 2 %. Toutefois, malgré la vigueur des indicateurs de l'activité économique enregistrée en 2007 jusqu'à ce jour, il existe désormais un risque de ralentissement futur de la croissance qui pourrait nécessiter des baisses des taux d'intérêt. Un tel ralentissement, accompagné d'une rentabilité moindre des activités de la City, pourrait aussi diminuer les recettes fiscales et entraîner une hausse du déficit budgétaire, qui reste assez élevé par rapport aux autres pays.

Malgré la crainte avérée que le regain d'inflation des prix survenu cette année ne nourrisse l'inflation salariale, la hausse des rémunérations est restée modérée. La forte immigration a contribué à cette tendance en comblant les insuffisances de main-d'œuvre qualifiée et en empêchant l'apparition de goulots d'étranglement sur les marchés du travail. Dans les négociations salariales, on utilise assez systématiquement l'indice des prix de détail comme donnée de référence de l'inflation, alors qu'il est – tout comme le CPI – mal adapté à cet usage. Un meilleur indice prendrait le CPI comme base, mais le corrigerait par une mesure améliorée des coûts de logement. Les autorités britanniques devraient continuer à soutenir l'élaboration d'un indice CPI intégrant le logement. ■

Quels sont les défis budgétaires ?

Ces dernières années, les recettes et dépenses de l'État – mais surtout les dépenses – ont, en pourcentage du PIB, suivi une pente ascendante, mais en partant d'une base relativement faible pour le Royaume-Uni. Choix délibéré, l'augmentation des dépenses était motivée par le souhait d'améliorer certains services publics, dont notamment la santé et l'éducation. Cette évolution contraste avec la tendance générale à la contraction des dépenses que l'on observe dans la plupart des autres économies de la zone OCDE. Le déficit de l'État a reculé, passant de 3.4 % du PIB en 2003 à 2.7 % au cours des 12 mois menant à mars 2007, mais le déséquilibre budgétaire, corrigé des variations saisonnières, reste substantiel et nettement plus élevé que dans la majorité des autres pays de l'OCDE. Il faut réduire davantage ce déficit, ce qui imposera – comme le promet le *Comprehensive Spending Review 2007* – une croissance beaucoup plus lente des dépenses publiques, ainsi que des efforts plus nombreux en faveur de l'efficacité des services financés sur fonds publics.

En 2005, les autorités ont renégocié la mesure prévoyant de relever de 60 à 65 ans, à compter de 2013, l'âge normal du départ à la retraite des agents du secteur public alors en activité, en échange de l'engagement des syndicats d'entériner d'autres réformes des régimes de retraite visant à compenser exactement le coût du maintien de l'âge actuel de départ. Certaines négociations ultérieures ne sont pas achevées et les économies finales ne sont pas encore chiffrées, mais le gouvernement est optimiste quant à la diminution des coûts qui résultera de ces mesures.

La règle d'or autorise explicitement l'État à emprunter pour financer des dépenses d'investissement, tandis que la règle de l'investissement durable plafonne les emprunts en limitant l'endettement net du secteur public à 40 % du PIB. La règle d'or n'imposant qu'un excédent ou un équilibre du budget courant sur la durée du cycle, elle ne prescrit pas le cumul des excédents. Elle ne prend donc pas en compte la nécessité apparente de préparer davantage les finances publiques aux enjeux de long terme découlant du vieillissement de la population. Les autorités publient toutefois chaque année un rapport sur les finances publiques à long terme qui procède à une évaluation exhaustive de la viabilité budgétaire, impact du vieillissement compris. En outre, en distinguant les dépenses courantes des dépenses d'investissement, les règles budgétaires ont contribué à compenser la propension ancienne du Royaume-Uni à sous-investir dans les infrastructures publiques. Par rapport aux cycles économiques précédents, elles ont aussi assaini et viabilisé les finances publiques, et joué un rôle important pour l'ancrage des anticipations et l'amélioration de la transparence de la politique budgétaire. Mais on pourrait envisager de pratiquer quelques retouches. En particulier, la règle d'or repose sur la notion de cycle économique clairement délimité, qu'il est devenu plus difficile d'isoler dans la mesure où l'économie a fonctionné à capacité presque maximale pendant une période prolongée. En outre, la crédibilité de la règle d'or a peut-être pâti des révisions de dates de cycle qui ont été effectuées. On pourrait rendre la règle d'or moins dépendante du datage du cycle et des estimations de l'écart de production, peut-être en la remplaçant par un objectif de solde budgétaire courant positif à moyen terme, et en l'assortissant d'audits complets indépendants des prévisions de recettes. À cela devraient s'ajouter des mécanismes susceptibles de limiter davantage les dépenses globales et d'éviter que ne soient dépensées les recettes exceptionnelles. Le cadre budgétaire devrait par ailleurs être transparent quant à l'alourdissement automatique de

la fiscalité soit par une indexation des tranches d'imposition sur la croissance salariale, soit par une réforme fiscale favorable à l'efficacité. En outre, il faudrait davantage prendre en compte les importants engagements hors bilan, qui ne sont surveillés par aucune des deux règles en vigueur. On pourrait pour cela publier régulièrement des estimations des autres engagements du secteur public, parallèlement à celles de sa dette nette, et fixer un plafond aux engagements du secteur public regroupés dans un indicateur élargi.

La mondialisation a stimulé la productivité de plusieurs manières. L'ouverture aux échanges a favorisé la concurrence et le redéploiement de ressources économiques vers les secteurs dans lesquels le Royaume-Uni détient un avantage comparatif. Du coup, la part du secteur manufacturier dans la production totale a diminué au profit des services à forte intensité de savoir et des autres services rendus aux entreprises. Le Royaume-Uni est donc peu touché par la concurrence frontale des marchés émergents. Les délocalisations ont facilité la croissance de la productivité en permettant aux entreprises britanniques de déplacer leurs fonctions de production et de services à moindre valeur ajoutée (informatiques, par exemple) vers des contrées affichant des coûts moins élevés, tout en se spécialisant de plus en plus dans des domaines où elles détiennent un avantage comparatif. Il semble bien que l'investissement direct étranger et les entreprises multinationales – en provenance notamment des États-Unis – aient également contribué à la croissance de la productivité en facilitant les transferts de nouvelles technologies. De manière quelque peu fortuite, le niveau de vie a lui aussi profité de la progression des termes de l'échange, car le Royaume-Uni a eu tendance à importer les produits dont les prix ont le plus chuté, tout en étant l'un des premiers exportateurs de services, dont les prix montent. Le Royaume-Uni jouissant par ailleurs d'une quasi-autonomie pétrolière, ses termes de l'échange n'ont guère pâti de la hausse des cours mondiaux du pétrole. La pérennité de ces événements favorables est toutefois quelque peu incertaine. Par rapport à de nombreux autres pays de l'OCDE, la part du travail dans le revenu s'est montrée relativement stable, au lieu de reculer, au cours de la décennie écoulée. On doit peut-être ce bon résultat aux politiques qui incitent la main-d'œuvre à rejoindre les secteurs où elle est la plus productive, ainsi qu'aux mesures ayant assuré un taux de chômage structurel relativement faible. ■

Que faut-il faire pour rehausser le niveau de qualification ?

Les mutations technologiques de ces deux dernières décennies ont nettement rehaussé le niveau des compétences cognitives indispensables à maints emplois, dont beaucoup étaient jadis considérés comme relativement peu qualifiés. La croissance de l'emploi la plus forte et les hausses salariales les plus marquées ont en outre concerné des professions dans lesquelles discernement et art consommé de la communication doivent accompagner ces compétences. La prise en compte de ces besoins tant par le grand public que par les autorités explique la pression bien plus grande qui s'exerce aujourd'hui sur le système éducatif afin qu'il dote davantage d'élèves de compétences rehaussées. La performance éducative de la population britannique reste cependant inférieure à la norme des pays de l'OCDE les plus performants. Le gouvernement a réagi en augmentant les dépenses d'éducation et en renforçant les capacités dans des secteurs essentiels comme, par exemple, l'enseignement préscolaire et le second cycle de l'enseignement secondaire. Certains indicateurs de performance tels que le taux d'achèvement des études secondaires ont

amorcé une remontée qu'il faut prolonger. Il est toutefois difficile d'évaluer l'ampleur de l'amélioration des compétences cognitives car le décalage entre la dépense et les résultats est important, et certains indicateurs nationaux de la performance éducative ont pu subir des distorsions de résultats induites par les objectifs fixés. Pour permettre une évaluation plus complète des progrès réalisés, les autorités devraient veiller à pérenniser la participation à des tests internationaux de capacité cognitive tels que le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).

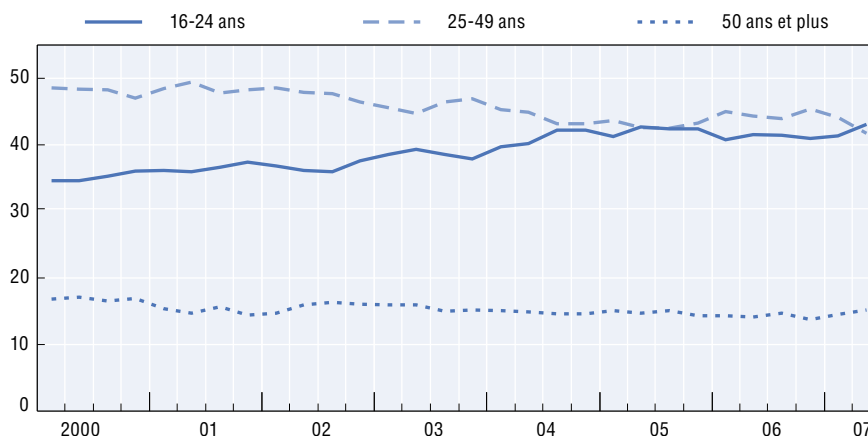
Comment cesser de perpétuer les inégalités ?

Face à la mondialisation qui joue en faveur des diplômés de l'enseignement supérieur, l'impact de la politique éducative sur les performances des milieux sociaux défavorisés sur le marché du travail est de plus en plus fort, et ce notamment au Royaume-Uni, où la mobilité professionnelle et éducative est plus faible que dans maints pays de l'OCDE. Les autorités ont traité ce problème grâce à de nombreuses mesures, et notamment en finançant des actions qui ont pour but d'orienter de nouvelles ressources vers des secteurs accueillant une proportion plus élevée d'élèves issus de ces milieux sociaux. Les performances des écoles les plus défavorisées se sont améliorées, mais les disparités socio-économiques globales restent importantes. Peut-être ce résultat s'explique-t-il par le fait que les autorités locales et les écoles ne distribuent pas les crédits conformément aux intentions des autorités centrales, et produisent ainsi des inégalités. Pour corriger ce déséquilibre, le gouvernement devrait favoriser une affectation plus efficiente et équitable des crédits en révisant les procédures d'allocation. De nouvelles recherches devraient chercher à établir comment le panachage des ressources au sein des établissements scolaires peut contribuer à réduire les disparités socio-économiques, et à évaluer les avantages et les inconvénients d'un nouveau système de financement par chèques-éducation différenciés prévoyant pour les élèves issus des familles les moins favorisées un montant plus élevé que

Graphique 2.

LE CHÔMAGE EST PLUS ÉLEVÉ SURTOUT PARMIS LES JEUNES

En pourcentage du chômage total



Source : Site Internet de l'Office national de statistique, www.statistics.gov.uk – Labour Force Survey, Historical Quarterly Supplement.

pour les autres élèves. Par ailleurs, compte tenu de l'importance de la qualité de l'enseignement, on devrait davantage encourager les meilleurs enseignants à rejoindre les établissements les plus défavorisés. ■

Comment les dépenses scolaires peuvent-elles gagner en efficience ?

Il n'existe pas de relation empirique solidement établie entre les dépenses éducatives globales et les performances des élèves : les ressources supplémentaires n'entraînent pas automatiquement une amélioration de leurs résultats. Compte tenu de la nécessité d'un contrôle serré des dépenses, il faudrait donc peut-être réorienter les dépenses éducatives en accordant la priorité à l'efficience des dépenses existantes. L'objectif premier devrait être de continuer à mettre l'accent sur l'acquisition par les élèves de tout âge des compétences de base en calcul et en lecture. Les autorités envisagent d'allonger la durée de la scolarité ou de la formation obligatoire, mais elles doivent se garder de rechercher la quantité au détriment de la qualité. Le Royaume-Uni s'est efforcé de garantir l'efficience de ses dépenses en utilisant, notamment, un outil perfectionné d'évaluation comparative des établissements au moment de fixer leurs objectifs. Si l'exercice d'évaluation comparative a été riche en informations, l'accent mis sur les objectifs, en incitant à des manipulations, a pu rendre plus ardue l'évaluation des progrès réalisés. Il faudrait concevoir tous les objectifs de manière à limiter le risque de manipulation, en veillant à mettre en place un système de gestion interactive des performances qui reflète la complexité du processus éducatif. Pour améliorer les évaluations, il faudrait veiller – faute d'autres garde-fous contre les manipulations – à ce que les indicateurs de performances ne soient pas identiques aux objectifs fixés. ■

Comment améliorer le fonctionnement du marché du travail ?

Par rapport à la majorité des autres pays de l'OCDE, le Royaume-Uni compte un nombre relativement faible de réglementations introduisant des distorsions sur le marché du travail. En conséquence, la mobilité professionnelle entre secteurs similaires est plutôt élevée et permet de supposer que les transferts de ressources s'opèrent sans heurts. Le marché du travail britannique est aussi plus efficace que les marchés des grands voisins européens du point de vue de la réinsertion des chômeurs, même si certaines économies scandinaves affichent des taux de sortie du chômage bien plus élevés.

La forte croissance économique de la dernière décennie a contribué à faire descendre le taux de chômage d'un niveau proche de 8 % en 1996 à un étiage de 4½ pour cent environ en 2004. Cette même année étant celle au cours de laquelle le Royaume-Uni a ouvert ses marchés du travail aux travailleurs des nouveaux pays membres de l'UE, l'afflux de migrants a permis de combler les manques de compétences et d'apaiser les tensions inflationnistes. Depuis lors, le taux de chômage est lentement remonté aux alentours de 5½ pour cent, mais sans que la responsabilité partielle d'une immigration en hausse soit clairement établie. Les données disponibles sur les flux migratoires et les caractéristiques des migrants sont rares. Il conviendrait d'améliorer le suivi statistique du stock de main-d'œuvre migrante.

Comme dans de nombreux autres pays de l'OCDE, les salaires les plus élevés ont augmenté beaucoup plus vite que les autres. Les salariés concernés semblent être ceux qui tirent le meilleur parti de la mondialisation. Dans le reste de la population, la répartition des revenus n'a guère évolué. Cela est dû en partie au fait que les hausses du salaire minimum et l'évolution du système prélèvements-prestations ont protégé les foyers à faible revenu. Par ailleurs,

les travailleurs dotés de qualifications de niveau moyen sont potentiellement tout aussi affectés par la mondialisation et les mutations technologiques jouant en faveur de la main-d'œuvre qualifiée que la population active très peu qualifiée : ils sont en effet souvent vulnérables aux délocalisations, tandis que de nombreux emplois peu qualifiés dans les services ne sont pas délocalisables. Jusqu'ici au moins, à la différence de ce que l'on constate dans différents autres pays de l'OCDE, le salaire médian réel a toutefois progressé parallèlement à la productivité.

La mise en place d'un salaire minimum a atténué l'augmentation des inégalités salariales. À ce jour, il ne semble pas que ce salaire minimum ait eu des effets négatifs significatifs sur l'emploi. Certains signes laissent toutefois entrevoir la possibilité que de tels effets surviennent dans certains secteurs où la main-d'œuvre est peu qualifiée. Il pourrait donc s'avérer prudent d'appliquer au salaire minimum national des adultes, comme à celui des jeunes, des augmentations inférieures à la rémunération médiane afin de stimuler l'emploi des travailleurs peu qualifiés.

Quelles sont les politiques susceptibles d'aider davantage les travailleurs jeunes et peu qualifiés ?

De l'avis général, la meilleure façon d'améliorer les perspectives de revenu des travailleurs peu qualifiés consiste à faciliter la hausse de leur taux d'activité et encourager le relèvement du niveau de leurs compétences. S'agissant du taux d'activité, la performance britannique est mitigée. D'un côté, le système prélèvements-prestations du Royaume-Uni est parvenu, pour la majorité des individus concernés, à réduire au maximum les trappes à chômage. Mais le niveau élevé des frais de garde des enfants continue de faire peser un fort prélèvement fiscal implicite sur le deuxième apporteur de revenu ayant repris une activité professionnelle, ce qui diminue le taux d'activité de cette catégorie de la population. Il faudrait améliorer les incitations à l'activité des deuxièmes apporteurs de revenu peu qualifiés en étoffant l'offre d'aides à la garde des enfants. Simultanément, il est à redouter que les politiques visant à « rendre le travail payant » n'aient que peu incité certaines catégories de travailleurs peu qualifiés victimes des « trappes à bas salaire » à investir dans de nouvelles études ou formations. L'amélioration de ces incitations n'est pas une tâche simple, car la diminution des taux marginaux d'imposition effectifs pour certains a tendance à les faire remonter pour d'autres. Néanmoins, il conviendrait d'envisager des modifications du système prélèvements-prestations afin de réduire le taux marginal d'imposition effectif supporté par les parents isolés et les ménages monoactifs lorsqu'ils travaillent un nombre d'heures plus élevé ou connaissent une évolution professionnelle. La multiplication des aides à la garde des enfants pourrait aussi inciter davantage les parents peu qualifiés à reprendre des études. Pour cela, il faudrait étendre le volet garde d'enfants du crédit d'impôt pour les actifs aux parents peu qualifiés qui entreprennent des cursus agréés. Il faudrait aussi resserrer le contrôle de la recherche effective d'un emploi par les parents isolés, en s'inspirant des suggestions contenues dans le récent Livre vert du gouvernement. Aujourd'hui, le Royaume-Uni dispose en la matière de l'une des réglementations les moins strictes de la zone OCDE.

Quelles réformes faut-il faire pour ramener les catégories défavorisées à l'emploi ?

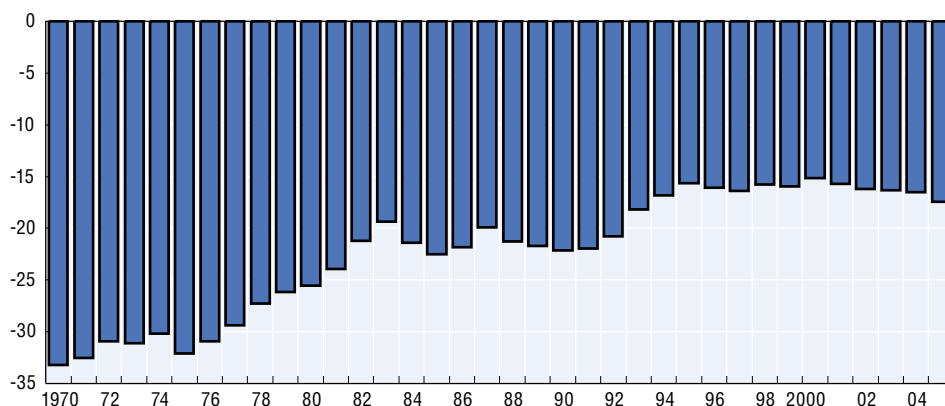
Des efforts significatifs ont été déployés pour aider les bénéficiaires de prestations de maladie et d'incapacité à retrouver un emploi. Les phases pilotes du programme « Passerelles pour l'emploi » ont recouru avec succès à des entretiens axés sur le travail, des aides ciblées et des incitations financières pour aider les individus concernés à mieux gérer leur état de santé et retrouver une activité professionnelle. Une nouvelle législation sociale renforcera encore l'incitation financière à reprendre un emploi, mais aussi la sécurité financière des plus malades et invalides. Elle prendra effet fin 2008. Sous réserve de la réussite et de l'efficacité des tests pilotes, il faudrait étendre le dispositif « Passerelles pour l'emploi » à l'ensemble des demandeurs de prestations, et lui donner un caractère obligatoire. Il conviendrait d'accorder une plus grande attention à l'état de santé des bénéficiaires de prestations de chômage qui sont à la recherche d'un emploi, ainsi que des actifs en poste dont le droit à des indemnités et prestations de maladie touche à sa fin, afin de détecter plus précocement leur besoin de soutien et de limiter au maximum leur transfert dans le régime d'incapacité. Une nouvelle mesure active du marché du travail, centrée sur les chômeurs des secteurs les plus défavorisés, a été mise en place en 2006, mais aucune évaluation de son efficacité n'est encore disponible. ■

Que faire pour stimuler la croissance de la productivité ?

Par rapport aux autres pays, la croissance de la productivité est restée solide, mais a ralenti depuis le tournant du siècle. Les investissements dans le capital humain de la jeunesse constituent probablement le levier le plus important pour accélérer la croissance tendancielle de la productivité, mais certains autres domaines d'action peuvent aussi bénéficier d'améliorations :

- Parmi les priorités, il faudrait faciliter l'entrée d'entreprises sur le marché en réformant et en simplifiant les règles d'urbanisme, notamment pour le commerce de détail, ainsi que le suggère l'examen Barker. De la même manière, il conviendrait de libérer davantage de terrains pour les programmes immobiliers en réévaluant les frontières des « ceintures vertes » des zones en croissance rapide. Il faudrait également améliorer les incitations à l'aménagement foncier.

Graphique 3.
L'ÉCART DE PRODUCTIVITÉ
PAR RAPPORT
AUX ÉTATS-UNIS RESTE
AU MÊME NIVEAU
Pourcentage d'écart de PIB
par heure travaillée¹



1. PIB en volume converti en dollars des États-Unis sur la base de parités de pouvoir d'achat constantes.

Source : OCDE (2007), Base de données de la productivité, mars, www.oecd.org/statistiques/productivite.

- De bonnes liaisons de transport ont leur importance pour assurer l'efficacité des mouvements de marchandises et soutenir l'efficacité et la flexibilité des marchés du travail. Après bien des années de sous-investissement dans les infrastructures de transport, celles-ci ont été mieux loties récemment, mais ces apports semblent encore insuffisants face aux objectifs fixés par le plan décennal pour les transports du gouvernement. Il faudra à l'avenir perpétuer l'investissement et veiller davantage à ce que les investissements infrastructurels ne soient pas en retrait par rapport aux perspectives du plan décennal. Comme le recommande l'examen Eddington, les dépenses devraient cibler les grands domaines stratégiques de croissance, et les autorités devraient continuer d'examiner les possibilités de prise en charge de la congestion routière et de son impact environnemental, y compris en étudiant la mise en place d'un dispositif de tarification de la congestion routière étendu à tout le territoire.
- La performance de l'innovation a été fortement stimulée par la mise en place de crédits d'impôt pour recherche-développement, même s'il n'est pas certain que cette mesure constitue une utilisation efficiente de l'argent du contribuable.
- De manière plus générale, on peut soutenir l'innovation et la productivité en relevant le niveau global de compétences de la main-d'œuvre, qui n'est pas à la hauteur de celui des pays les plus performants. Le gouvernement britannique prévoit des mesures pour traiter ce problème ; il souhaite notamment accorder des fonds publics à la formation des adultes en visant les catégories les plus défavorisées, qui sont aujourd'hui peu formées. Il conviendrait également d'accroître l'investissement privé dans la formation, afin de rehausser les qualifications à tous les niveaux. En termes d'évaluation des progrès réalisés, les pouvoirs publics devraient privilégier les indicateurs internationaux des compétences cognitives des adultes, ainsi que la mesure des résultats des qualifications nationales en termes d'emploi et de progression des rémunérations. ■

Que faire pour préserver la compétitivité fiscale sans diminuer les recettes ?

La mondialisation confronte deux besoins : celui de consacrer des dépenses à des filets de protection sociale et celui, potentiellement néfaste aux recettes, de maintenir la compétitivité fiscale. Cette confrontation a incité les pouvoirs publics à renforcer l'efficacité de la fiscalité des entreprises en abaissant les taux légaux d'imposition des sociétés et en élargissant la base d'imposition. Les deux mesures se compensant, les recettes fiscales tirées des entreprises se sont maintenues en pourcentage du PIB. Le Royaume-Uni était au départ à la pointe du mouvement de réduction des taux, mais il a récemment perdu son avance. Il importera donc de poursuivre la stratégie d'élargissement de la base d'imposition, tout en diminuant les taux. La concurrence fiscale se jouant aussi sur la question de l'assiette, cette stratégie comportera toutefois vraisemblablement des limites. Le dispositif britannique de taxation mondiale incite les entreprises à transférer leur siège à l'étranger. Les autorités devraient donc étudier la possibilité d'un système d'imposition des entreprises avec exonération fiscale des dividendes d'origine étrangère. Elles ont récemment publié sur ce thème un document qui servira à leurs consultations. Il se trouve en outre que le dispositif fiscal s'est alourdi, en réaction notamment à la complexité croissante des structures financières et commerciales. Il pourrait être simplifié.

On ne sait à quel point la mondialisation est susceptible de limiter l'aptitude des autorités à taxer le revenu des entreprises. Le lieu de production dépend de

nombre de facteurs, parmi lesquels le régime fiscal des entreprises ne prime pas nécessairement. Dans la mesure où la mondialisation rend plus difficile la taxation des facteurs mobiles de production, on pourrait s'orienter vers la taxation des facteurs immobiliers. La fiscalité immobilière est déjà élevée par rapport à d'autres pays, mais il serait possible d'augmenter les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Le taux britannique de TVA est relativement bas à l'aune européenne et les exonérations sont nombreuses. Il est donc possible d'en élargir l'assiette. Il faudrait également envisager d'autres réformes radicales, même si toutes comportent des avantages et des inconvénients et n'ont que rarement été mises en œuvre dans d'autres pays. ■

**Pour plus
d'informations**

Pour de plus amples informations à propos de cette *Synthèse*, veuillez contacter : Anne-Marie Brook, tél. : +33 1 45 24 88 03, courriel : anne-marie.brook@oecd.org ou Petar Vujanovic, tél. : +33 1 45 24 17 42, courriel : petar.vujanovic@oecd.org.

Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco.

Perspectives économiques n° 81, juin 2007. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.

Réformes économiques : Objectif croissance – Édition 2007. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/croissance/objectifcroissance2007.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail :
berlin.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/deutschland

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail :
mexico.contact@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.